

La notion d'*empowerment*

Cristina DE ROBERTIS, Marcelle ORSONI, Henri PASCAL, Micheline ROMAGNAN

« L'*empowerment* est un concept très riche, mais difficilement traduisible en français. Construit autour du mot-clé *power* (le pouvoir), il désigne à la fois le processus mis en place pour y accéder (préfixe « *em-* ») et le résultat tangible atteint (suffixe « *-ment* ») (Besson, 2001). Ce terme n'a aucun équivalent en français et, pour le traduire, il faut faire appel aux notions d'appropriation ou de réappropriation du pouvoir qui sont le plus souvent utilisées pour rendre compte au plus juste du terme anglais. Nous le retrouvons sous d'autres intitulés : « pouvoir d'agir », « capacitation citoyenne », « capacités », « solidarité active »... Ce concept est intéressant en travail social, car il offre une vision globale de la personne par son approche transdisciplinaire (psychologie, psychosociologique et sociopolitique). Grégoire (1997) le définit comme un « processus par lequel des individus, des groupes ou des communautés mettent en œuvre leurs compétences et leurs habilités personnelles et interpersonnelles, afin d'améliorer les conditions de vie (environnements, situations, circonstances) qui les affectent. *L'empowerment est un processus d'acquisition, de développement, d'augmentation et d'utilisation du pouvoir.* Il s'agit donc d'entraîner les personnes à comprendre, à analyser, à confronter et à transformer leurs conditions par l'exercice du pouvoir ».

Source : DE ROBERTIS C., ORSONI M., PASCAL H., ROMAGNAN M., *L'intervention sociale d'intérêt collectif. De la personne au territoire*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2008, pp. 76-77.